

## Election présidentielle du 22 avril

### Machines à voter

*« Le 22 avril, nous souhaitons utiliser un bulletin de vote pour faire notre choix »*

Pour les prochains scrutins, les Isséens sont appelés à utiliser des machines à voter pour exprimer leur choix. Lors du conseil municipal qui a délibéré en ce sens, les élus de l'opposition et une élue de la majorité avaient demandé le report de cette décision, faute de garantie suffisante en matière de fiabilité et par manque de transparence des opérations électorales.

Depuis, une pétition nationale opposée aux machines à voter a recueilli 35000 signatures en quelques jours. La presse se fait quotidiennement l'écho d'études scientifiques et d'expériences locales qui remettent en cause le vote électronique tel qu'il se pratique :

- absence de preuve papier du choix de l'électeur
- le code-source de la machine n'est pas rendu public, il y a donc impossibilité de vérifier le programme installé
- disparition du contrôle citoyen des opérations de vote.

Lorsqu'on sait qu'1,4 million de citoyens sont concernés par ce type de vote, les incertitudes liées à ces machines peuvent changer le sens de l'ensemble du scrutin.

Une grande partie des candidats à l'élection présidentielle, ainsi que plusieurs partis parlementaires demandent un moratoire ou une interdiction de ces appareils. De nombreuses communes, dont les villes de Grenoble, Saint-Denis, Sceaux, ont abandonné ce projet.

Les technologies modernes ne sauraient se substituer au développement nécessaire de la démocratie et de la participation citoyenne.

C'est pourquoi nous invitons les Isséens à signer la pétition que nous lançons et à demander avec nous à Monsieur André Santini le maintien du vote papier pour les prochaines élections.

#### Appel lancé par

Lysiane Alezard, conseillère municipale, conseillère régionale (PCF)

Jean-François Boyé, conseiller municipal (PCF)

Didier Hervo, conseiller municipal (Verts)

#### Informations et contacts

Lysiane ALEZARD [l.alezard@libertysurf.fr](mailto:l.alezard@libertysurf.fr) tél. 06 75 13 59 52

Didier HERVO [didier.hervo@wanadoo.fr](mailto:didier.hervo@wanadoo.fr) tél. 06 60 67 00 64

# PETITION

## Machines à voter à Issy les Moulineaux

*« Le 22 avril, nous souhaitons utiliser un bulletin de vote  
pour faire notre choix »*

Pour les prochains scrutins, nous sommes appelés appelés à utiliser des machines à voter pour exprimer leur choix. Lors du conseil municipal qui a délibéré en ce sens, les élus de l'opposition et une élue de la majorité avaient demandé le report de cette décision, faute de garantie suffisante en matière de fiabilité et par manque de transparence des opérations électorales.

Depuis, une pétition nationale opposée aux machines à voter a recueilli 35000 signatures en quelques jours. La presse se fait quotidiennement l'écho d'études scientifiques et d'expériences locales qui remettent en cause le vote électronique tel qu'il se pratique :

- absence de preuve papier du choix de l'électeur
- le code-source de la machine n'est pas rendu public, il y a donc impossibilité de vérifier le programme installé
- disparition du contrôle citoyen des opérations de vote.

Lorsqu'on sait qu'1,4 million de citoyens sont concernés par ce type de vote, les incertitudes liées à ces machines peuvent changer le sens de l'ensemble du scrutin.

Une grande partie des candidats à l'élection présidentielle, ainsi que plusieurs partis parlementaires demandent un moratoire ou une interdiction de ces appareils. De nombreuses communes, dont les villes de Grenoble, Saint-Denis, Sceaux, ont abandonné ce projet.

Les technologies modernes ne sauraient se substituer au développement nécessaire de la démocratie et de la participation citoyenne.

**Nous demandons à Monsieur André Santini de maintenir le vote papier  
pour les prochaines élections.**

NOM	Prénom	Adresse postale ou électronique	Signature

A renvoyer à **Lysiane ALEZARD**, conseillère municipale PCF 90 bis avenue Victor Cresson  
92130 Issy les Moulineaux [lalezard@libertysurf.fr](mailto:lalezard@libertysurf.fr)  
ou à **Didier HERVO**, conseiller municipal vert [didier.hervo@wanadoo.fr](mailto:didier.hervo@wanadoo.fr)